

MAIRIE
DE**KERMOROC'H**

22140

Envoyé en préfecture le 09/09/2026

Reçu en préfecture le 09/09/2026

Publié le

ID : 022-212200919-20260903-D26_03_09_0005-DE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H**
EN DATE DU 03 SEPTEMBRE 2026.

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yann BOURGES, maire.

Présents : Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, Émile MONFORT, Philippe GILLE, Séverine GUEGUEN, Marion ROUSSEAU, Delphine CALVEZ, Pierre GAUTIER, Éloïse RICHARD

Absents excusés : Emmanuel POULAIN

Procurations : Emmanuel POULAIN donne procuration à Yann BOURGES

Secrétaire de séance : Séverine GUEGUEN

Nombre de membres au conseil				11	Date convocation 25.08.2026
Nombre de présents				9	
Nombre de votants				10	
Pour	10	Contre	0	Abstention	0

Délibération N° 03-09-0005 - Objet : Demande de subvention du comice agricole du canton de Bégard

En juin 2026, la mairie a reçu une demande de subvention de l'organisation du comice agricole du canton de Bégard. Une nouvelle équipe de bénévoles ont décidé de relancer cet évènement après 13 ans sans organisation.

Après échanges, les élus décident de verser une subvention de 100€ pour répondre à cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE la demande de subvention faite par l'organisation du comice agricole du canton de Bégard**
- **DÉCIDE de verser une subvention de 100€ pour l'organisation du comice agricole 2026 du canton de Bégard.**

Pour copie conforme,
Pour Le Maire empêché,
Le Premier Adjoint
Hervé LE BRIS



La secrétaire,
Séverine GUEGUEN

Certifiée exécutoire par le 1^{er} adjoint, représentant le Maire empêché,

compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 11 septembre 2026 et de la publication le 11 septembre 2026.

